
DINAR HAFSIDE INÉDIT

Nous croyons devoir signaler aux personnes que la numismatique musulmane intéresse, une pièce d'or frappée à Constantine pendant la période de l'an 739 à 756 de l'hégire (20 juillet 1339 à 1355) par l'un des émirs hafcides qui possédaient en Ifrikia de petites principautés.

Cette pièce, ayant été portée comme parure, est percée de quatre trous qui, heureusement, ne touchent pas les inscriptions. Elle a un diamètre de 0,031 millimètres et pèse 4 gr. 60. Ses caractères généraux sont ceux du dinar almohade, c'est-à-dire que les inscriptions qu'elle comporte sont, sur chaque face, contenues dans un carré et dans les quatre segments qui l'entourent. Ces inscriptions, pour ce qu'il a été possible de lire, sont les suivantes :

Avers. Carré.

الشكـــــــــــــــــر لله
الحول والفوة بالله
المهدى خايجة الله

Segments.

بسم الله الرحمن الرحيم
صلى الله على سيدنا محمد
وعلى اله وصحابه
وسلام تسليماً



La louange appartient à Dieu — La puissance et la force sont en Dieu — Le Mahdi est le vicaire de Dieu.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux — que les bénédictions de Dieu soient sur Notre-Seigneur Mohammed — sur sa famille et ses compagnons. — Salut complet.

Revers. Carré.

أبو زيد عبد
الرحمن بن الامرا
الراشدي
قسطنطينة

Segments.

.....
.....
.....
.....

Abou Zeyd 'Abd — er-Rah'man, fils des émirs — orthodoxes — Constantine.

Les segments du revers sont usés ou mal frappés, aussi les indiquons-nous comme illisibles. Cependant, peut-être peut-on voir sur le second les mots *المظفر بالله* et sur le quatrième *المنصور بنصر الله*, mais cette lecture est trop incertaine pour avoir d'autre valeur qu'une simple supposition.

L'identification du personnage dont le nom figure sur la pièce ne paraît pas présenter de difficultés. C'est certainement un Hafside, puisqu'il y est qualifié de *fils des émirs orthodoxes* et que nous ne trouvons cette qualification employée que pour les sultans de cette dynastie, mais il ne fait pas partie de la succession directe de ces sultans, qui sont au nombre de vingt-deux et dont tous les noms sont bien connus. Il faut donc le chercher parmi les princes secondaires appartenant à cette famille et ayant exercé leur souveraineté dans des contrées relevant du pouvoir central.

L'historien Ibn Khaldoun (1) cite un Hafside, Aboû Zeyd 'Abd er-Rahman, qui fut vice-roi d'Ifrikia pour le compte du sultan almohade El Moustancer, mais nous ne pouvons supposer que ce soit lui que la pièce veut désigner : d'abord, parce que son pouvoir ne s'exerça que pendant trois mois, et ensuite, parce que, si la famille hafside existait, la dynastie n'était pas encore fondée et la formule *fils des émirs orthodoxes* ne pouvait avoir été adoptée. On ne commence du reste à la voir apparaître que sur les monnaies d' 'Aboû Zakariyya.

Nous pensons qu'il faut reconnaître dans l'auteur du dinar, Aboû Zeyd 'Abd er-Rah'man, dont parle El-Zerkechi (2). Il était fils d'Aboû 'Abd Allah Moh'ammed, prince de Constantine et petit-fils du sultan hafside Aboû Yah'ia Aboû Beker, qui régna à Tunis de 718 à 747 (1318 à 1346). A la mort d'Aboû 'Abd Allah, Aboû Zeyd, malgré sa jeunesse et avec l'autorisation de son aïeul, succéda à son père. Il fut dépossédé en 748 (1347-48) par le sultan Merinide Aboû'l-H'asan 'Ali et interné à Oudjda. Quelque temps après, Aboû 'Inan, sultan de Tlemcen et fils d'Aboû'l-H'asan, voulant créer de nouvelles difficultés à son père déjà très embarrassé en Ifrikia, relâcha Aboû Zeyd et le renvoya à Constantine. En 755-756 (1354-55), les habitants de Constantine lui préférant son frère, Aboû'l-'Abbas Ahmed, homme sage et pieux, qui l'avait remplacé provisoirement pendant qu'il guerroyait du côté de Tunis, refusèrent de le recevoir et il dut définitivement abandonner le pouvoir, se retirant à Tunis où divers bénéfices lui furent accordés par son oncle le sultan Aboû Ish'ak'. A partir de ce moment nous ne trouvons plus rien le concernant.

L'intérêt présenté par le dinar qui nous occupe consiste : 1° en ce qu'il démontre que certains princes

(1) *Histoire des Berbères*, par Ibn Khaldoun, trad. de Slane, t. II, page 292.

(2) *Chronique des Almohades et des Hafsides*, attribuée à Zerkechi, trad. Fagnan, p. 112 et suiv.

féudataires étaient assez indépendants pour battre monnaie en leur propre nom, et 2° en ce qu'aucune pièce semblable n'est mentionnée par le Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale ni par celui du British Museum, ce qui semblerait indiquer qu'elles ne sont pas communes. Il peut, il est vrai, en exister dans des collections particulières, mais il n'est pas à notre connaissance qu'elles aient été signalées.

E. BIGONET.
